



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

SÉANCE SPÉCIALE DU 19 AVRIL 2004 À 20 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2004
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
 - 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 5 AVRIL 2004
 - 2.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 14 AVRIL 2004
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 4.1 NOMINATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER SERGE DION À TITRE D'ADMINISTRATEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMONT EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
 - 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE CENT VINGT-NEUF MILLE SEPT CENTS DOLLARS (129 700 \$) RELATIVEMENT À L'ACHAT D'UNE NIVELEUSE
 - 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 888-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT

D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE CENT VINGT-NEUF MILLE SEPT CENTS DOLLARS (129 700 \$) RELATIVEMENT À L'ACHAT D'UNE NIVELEUSE »

6. RÈGLEMENTS

6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 887-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE UN MILLION VINGT-HUIT MILLE DOLLARS (1 028 000 \$) RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT ET À L'AMÉNAGEMENT DU PROJET DE POLICE ET DE LA CASERNE NUMÉRO 1 »

6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 874-01-2004 « RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 5.3.2 ET 5.3.3 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 874-2003 RELATIF À L'IMPOSITION »

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 *TRÉSORERIE*

7.2 *TRAVAUX PUBLICS*

7.3 *URBANISME*

7.3.1 DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL RELATIVEMENT À L'ÉRECTION D'UNE ANTENNE RELIÉE À UN RÉSEAU DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE DANS LA ZONE I05-514

7.4 *ASSAINISSEMENT DES EAUX*

7.5 *LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE*

7.6 *SÉCURITÉ PUBLIQUE*

7.7 *DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE*

8. DIVERS

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

9.1 EMBAUCHE D'UNE COMPTABLE TEMPORAIRE POUR REMPLACEMENT DE MALADIE

9.2 NOMINATION DE MONSIEUR PIERRE HENRI À TITRE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES DE LA VILLE DE BROMONT

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS OU
À UNE LICENCE FAITE PAR RESTAURANT S.M. INC

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.